

Département de l'Aude



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur la demande d'attribution d'une concession de plages naturelles : plage de Port Leucate, plage Naturiste, plage de Leucate Plage et plage de La Franqui sur la commune de Leucate

Par arrêté préfectoral du 16 janvier 2023 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 13 février 2023 au mercredi 15 mars 2023 inclus.

A l'issue de l'enquête publique le préfet se prononcera sur la demande de concession par arrêté.

Le commissaire enquêteur est M. Michel BLAZIN, ingénieur de l'Industrie et des Mines, en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête.

Caractéristiques principales du projet :

La commune de Leucate a sollicité par délibération du conseil municipal du 25 juin 2021 l'attribution d'une concession de plages naturelles qui se substituera à la concession actuelle approuvée en 2013 et qui arrivera à échéance en 2025.

La commune de Leucate souhaite obtenir une concession de plages pour une durée de 12 ans, portant sur une surface concédée de 247,17 ha et un linéaire de 11464 m répartis sur 4 plages :

- plage de Port Leucate ;
- plage Naturiste ;
- plage de Leucate Plage ;
- plage de La Franqui et des Coussoules.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique seront consultables :

1. En version papier à la mairie de Leucate, siège de l'enquête – Hôtel de ville 34 rue du Docteur Sidras – 11370 LEUCATE et à la mairie annexe de Port Leucate Espace Henry de Monfreid 165 rue du Veyret Port Leucate – 11370 Leucate, aux jours et heures d'ouverture au public,
2. Sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/concessionplageleucate/>
3. Sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/les-plages-domaine-maritime-r1677.html>
4. Gratuitement sur un poste informatique à la Mairie de Leucate aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir, à ses frais, communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude - Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert à la mairie de Leucate et à la mairie annexe de Port Leucate.

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

1. par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Leucate – Hôtel de Ville – 34 rue du Docteur Sidras – 11370 LEUCATE - à l'attention de M. le commissaire enquêteur (concession des plages naturelles de Port Leucate, Naturiste, de Leucate Plage et de La Franqui). Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête ;
2. par voie électronique (via le registre dématérialisé) ou par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : **concessionplageleucate@democratie-active.fr**
3. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Leucate – Hôtel de Ville – 34 rue du Docteur Sidras – 11370 LEUCATE et à la mairie annexe de Port Leucate Espace Henry de Monfreid 165 rue du Veyret Port Leucate – 11370 Leucate, aux dates suivantes :
 - **lundi 13 février 2023 de 09h à 12h – au village à la mairie de Leucate ;**
 - **mardi 28 février 2023 de 14h à 17h – mairie annexe à Port Leucate ;**
 - **mercredi 15 mars 2023 de 14h à 17h - au village à la mairie de Leucate.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- En mairie de Leucate ;
- A la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr/les-plages-domaine-maritime-r1677.html>

La personne responsable du projet est M. Michel PY, maire de Leucate - Hôtel de Ville – 34 rue du Docteur Sidras – 11370 LEUCATE.

Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Mme Valérie CROS, directrice générale adjointe Urbanisme – Travaux – environnement - tél. : 04 68 40 44 34 ou par courriel : valerie.cros@mairie-leucate.fr.